

En Marche !

JE DONNE

Retour aux propositions

Handicap

Nous avons trop longtemps pensé que l'on pourrait parler des personnes en situation de handicap sans parler aux personnes en situation de handicap.

PARTAGEZ

TWEEETZ

ENVOYEZ

Nous avons trop longtemps pensé que l'on pourrait parler des personnes en situation de handicap sans parler aux personnes en situation de handicap.

Plusieurs lois successives sont venues renforcer le droit à l'égalité formelle pour les personnes porteuses d'un handicap, et ce quelle que soit la nature de ce handicap. Mais cela ne suffit pas. Dans la vie réelle, les personnes porteuses de handicap rencontrent encore des difficultés pour suivre un parcours scolaire, pour accéder aux lieux publics, pour faire entendre leur voix, pour accéder aux biens essentiels que sont la santé, le sport, le logement, les loisirs, ainsi qu'à l'emploi.

Pour faire face à cette situation, nous avons trop longtemps pensé que l'on pourrait parler des personnes handicapées sans parler aux personnes handicapées. Nous avons pensé que l'on pourrait décider à leur place ce qui serait bon pour elles.

Notre conviction, c'est qu'il faut avancer non seulement pour les personnes handicapées, mais avec elles, comme membres à part entière et égale de notre société. C'est l'honneur de la France que de promouvoir ainsi une société plus inclusive, fraternelle et solidaire.

DIAGNOSTIC

Le handicap touche un grand nombre de Français.

Sur 100 Français : 20 ont un handicap, visible ou invisible, petit ou grand. 5 sont à mobilité réduite, 1 se déplace en fauteuil, 1 souffre d'un handicap mental, cognitif et psychique.

Le handicap change profondément la vie de toute une famille. Les personnes et leurs familles peuvent parfois se sentir exclues par la collectivité.

Si l'accès aux droits fondamentaux a été reconnu à tous, il n'est pas garanti dans les faits pour les personnes en situation de handicap.

L'accompagnement est encore insuffisant :

Une place dans la cité et en milieu ordinaire difficile à trouver.

Une accessibilité encore théorique : 40% des établissements publics sont en retard dans les travaux d'accessibilité.

Un chômage endémique : une personne avec un handicap a deux fois plus de risque d'être au chômage qu'une personne qui ne l'est pas. Et le nombre de chômeurs handicapés a doublé les 5 dernières années.

Une scolarisation compliquée : environ 20 000 enfants seraient non scolarisés.

PROPOSITIONS

Objectif 1 : Accroître la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale.

« J'ai peur pour mon petit garçon autiste. Que sa prise en charge soit difficile (manque de professionnels et de moyens), et que la société (emploi, relations sociales) le rejette quand il sera adulte. »

– Pauline, 25 ans, Eure et Loire – La Grande Marche

Nous organiserons l'accessibilité autour de la personne, plutôt que des structures.

L'objectif d'accessibilité, affirmé par la loi de 2005, est sans cesse repoussé, et seuls 40% des bâtiments qui devraient l'être sont aujourd'hui accessibles.

Nous donnerons la priorité à l'accessibilité des transports publics et de la voirie.

Nous accompagnerons les collectivités locales pour qu'elles fournissent une solution d'accessibilité à leurs habitants.

Nous investirons pour faciliter l'accessibilité numérique. Nous créerons une plateforme numérique collaborative pour généraliser des bonnes pratiques locales.

Nous changerons le regard sur le handicap.

'Changer de regard' sur le handicap commence par 'mieux connaître' le handicap : nous instaurerons une sensibilisation systématique au handicap dans les écoles primaires et les collèges, en favorisant l'intervention de personnes concernées dans les classes.

Nous encouragerons la tenue d'actions collectives autour du handicap dans les administrations, les grandes entreprises publiques et les collectivités (séminaires, mécénat de compétence, collectes, partenariats, programmes d'aide).

Nous favoriserons des binômes entre personnes valides et handicapées dans les différents lieux de vie (école, travail, ville) fondés sur l'échange et la contribution effective de chacun. L'aide ne doit pas seulement passer par un professionnel ou la famille.

Nous simplifierons les démarches pour les personnes en situation de handicap.

Nous identifierons un référent facilement accessible pour chaque personne, qui permettra de renforcer l'accompagnement aux démarches.

Nous améliorerons la protection juridique des majeurs sous tutelle afin de répondre aux recommandations récentes du Défenseur des droits. Nous développerons les moyens des services des tutelles afin de permettre un encadrement individualisé de qualité de ces personnes.

Objectif 2 : Améliorer la vie au quotidien pour chacun.

Nous réduirons la pauvreté des personnes en situation de handicap.

« Une cousine s'est battue pour la création d'une structure adaptée au handicap de son fils. Je suis touché dans mon entourage par plusieurs cas d'enfants atteints par la maladie et je vois à quel point c'est compliqué de changer les choses ! »

– Aubin, 34 ans, Crespin – La Grande Marche

L'allocation aux adultes handicapés (AAH), pour une personne seule, est aujourd'hui d'environ 800€ par mois : nous la porterons au-delà de 900 par mois.

Nous adapterons le fonctionnement des établissements et services médico-sociaux aux besoins exprimés.

Nous instaurerons des évaluations systématiques de la satisfaction dans les établissements médico-sociaux.

Nous adapterons les règles de tarification des établissements et services médico-sociaux pour permettre une réponse individualisée et le maintien du lien avec les familles.

Nous faciliterons l'accès au logement social ou inclusif.

Les bailleurs sociaux devront identifier les logements adaptés pour les personnes handicapées et les personnes vieillissantes de leur parc (logements en rez-de-chaussée accessibles sans marche depuis le trottoir par exemple) et rendre cette liste transparente.

Les bailleurs sociaux devront proposer des solutions de relogement aux personnes handicapées et vieillissantes dont le logement social n'est plus adapté, ou bien faire des travaux dans ces logements (par exemple changer une baignoire en douche, adapter le mobilier de la cuisine,...).

Nous faciliterons la scolarisation des enfants handicapés.

Nous continuerons à encourager la scolarisation en milieu ordinaire des nombreux enfants aujourd'hui sans solution scolaire.

Nous donnerons accès à un(e) auxiliaire de vie scolaire à tous les enfants en situation de handicap qui en ont besoin pour avoir une scolarité comme les autres.

Nous améliorerons le parcours des jeunes permettant l'accès aux diplômes, notamment au travers des adaptations numériques.

Nous améliorerons la vie des personnes handicapées autour de l'école, par exemple en assurant une meilleure accessibilité des activités de loisirs péri-scolaires, en organisant des séjours de vacances dédiés ou mixtes.

Objectif 3 : Nous améliorerons l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

En France, il y a 130 000 travailleurs handicapés et 500 000 personnes avec un handicap sont inscrites à Pôle emploi.

Nous ferons de la lutte contre la discrimination une priorité nationale. Nous développerons des opérations de contrôles aléatoires et imprévus à grande échelle. Nous désignerons les entreprises fautives. Les partenaires sociaux seront également mobilisés.

Nous prévoyons un abondement public pour le compte personnel d'activité des personnes handicapées et introduirons une labellisation spécifique pour les formations qui leur sont destinées, tenant compte des débouchés professionnels des formations.

Nous développerons et encouragerons les initiatives de tutorat dans l'entreprise.

Nous encouragerons les expérimentations tripartites (Pôle Emploi/associations/organismes de formation) pour favoriser l'insertion et la réinsertion des travailleurs handicapés.

Objectif 4 : Engager un effort particulier sur la prévention, les soins primaires ainsi que la recherche.

Nous poursuivrons et amplifierons les actions incitatives en faveur de l'accessibilité des cabinets médicaux, de la formation des médecins aux spécificités de l'examen de la personne handicapée. Nous poursuivrons l'inventaire pour la revalorisation des actes longs.

Nous financerons des appels à projet pour le développement d'appareils médicaux (mammographies, scanners...) adaptés et innovants.

Nous lancerons un plan d'évaluation des techniques et méthodes de prise en charge des handicaps (rééducation, réadaptation, réhabilitation cognitive et/ou comportementale) par des travaux encadrés par des enseignants chercheurs.

Ce plan visera à ne plus proposer que les techniques les plus efficaces. Nous soutiendrons également le développement de structures de recherche (écoles universitaires favorisant la collaboration de professeurs de Médecine Physique et de Réadaptation, en lien avec d'autres spécialités - par exemple l'ingénierie ou la physiologie.

Objectif 5: Aider les aidants.

Nous favoriserons les périodes de répit pour les aidants.

Nous permettrons le don de RTT entre collègues pour les personnes aidantes dans les entreprises

Nous prendrons en compte la situation des personnes aidantes dans le calcul de l'âge de départ à la retraite dans la réforme que nous conduirons.

Nous permettrons aux aidants de mieux se former ou d'être accompagnés, au moment de l'annonce du handicap d'un proche et de manière régulière.

Un « chèque bilan santé/social » leur sera proposé au moment de la découverte du handicap, et à période régulière. Un accompagnement psychologique pourra leur être proposé.

Objectif 6 : Le handicap au centre de notre action.

Définir de façon systématique des indicateurs d'inclusion pour chacune des politiques publiques menées. Il s'agit de partager, en amont, des objectifs clairs et précis dans tous les domaines pour mieux évaluer, en aval, l'impact des politiques publiques décidées.

Ainsi, tout projet de loi (par exemple dans le domaine des transports, de l'emploi et de la formation, des sports, etc.) fixerait des indicateurs d'inclusion en matière de handicap. Il en serait ainsi pour chacune des décisions prises, législatives ou réglementaires.

Il s'agit, en réalité, de repenser nos politiques publiques en se fixant des objectifs chiffrés, partout et systématiquement, afin d'entrer dans une culture de l'efficacité et du résultat pour renforcer notre cohésion sociale. Et pour faire de l'égalité des personnes en situation de handicap une réalité et un réflexe.

PARTAGEZ

TWEEZEZ

ENVOYEZ

[Retour aux propositions](#)

Donnez et faites gagner le progrès !

Votre don vous donne droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de son montant.

500€200€100€70€50€20€10€

Autre

€

JE DONNE

Je Vote Macron

10 raisons de voter Emmanuel Macron

Désintox

Vidéos à partager

Emmanuel Macron

Ce que je suis

Révolution

Le programme

Désintox

Vidéos

Le Mouvement

Qui sommes-nous ?

Notre organisation

En marche sur le terrain

Devenez bénévole

La carte des comités

La carte des événements

[Le Bot En Marche !](#)

[Elles Marchent](#)

[Actualités](#)

[Toute l'actualité](#)

[Articles](#)

[Vidéos](#)

[Discours](#)

[Médias](#)

[Meetings](#)

[Communiqués](#)

[Tribunes](#)

[S'engager](#)

[Adhérer en ligne](#)

[Adhérer par courrier](#)

[Je donne en ligne](#)

[Je donne par chèque](#)

[Rejoindre un comité](#)

[S'inscrire à un événement](#)

[Inviter une connaissance](#)

[J'agis](#)

[Je Marche](#)

[Je Partage](#)

[Je convaincs un ami](#)

[Espace perso](#)

[Filtre photo Facebook](#)

[#TousEnMarche](#)

[La Boutique](#)

[Vision Macron](#)

[Les Jeunes avec Macron](#)

[Les élus avec Macron](#)

[En Marche Le Tour](#)

[Procuration Macron](#)

[Vous pouvez envoyer vos dons en téléchargeant ce bulletin.](#)

[Aide](#)

[Écrivez-nous](#)

[Presse](#)

[Mentions Légales](#)

[En Marche ©](#)